

Association Canadienne des Technologues en Radiation Médicale

PROFIL DE COMPÉTENCES

TECHNOLOGIE DE LA RADIOLOGIE

Janvier 2014

Préparé par le groupe de travail sur le profil de compétences en technologie de radiologie.
© ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE
180, rue Elgin, bureau. 1300, Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Téléphone : 1-800-463-9729 ou 613-234-0012 / Télécopieur : 613-234-1097 www.camrt.ca

© 2014 Association canadienne des technologues en radiation médicale. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, incluant sans s'y limiter la photocopie ou l'enregistrement dans tout système d'archivage de repérage, sans la permission écrite préalable de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale.

Profils de compétences au seuil d'entrée à la profession de technologue en radiation médicale (TRM)

TECHNOLOGIE DE LA RADIOLOGIE

Principes et définitions

Les profils de compétences décrivent les compétences pratiques que doivent maîtriser les technologistes en radiation médicale (TRM) au seuil d'entrée à la profession¹, afin d'être en mesure de fournir des soins sécuritaires, efficaces et éthiques dans divers milieux de travail. Bien que les profils soient utiles, aux professionnels du domaine de la santé, ils sont principalement destinés :

- à l'élaboration d'un plan directeur pour les examens d'agrément de l'ACTRM;
- à servir de guide pour le curriculum des programmes d'études agréés.

Il existe un profil de compétences distinct pour chacune des quatre disciplines de TRM, même si le cadre et certaines parties du contenu sont communs.

Chaque profil de compétences consiste en une liste de compétences, définies comme suit :

- Une compétence est une tâche pratique qui doit être maîtrisée au seuil d'entrée à la profession.

Le seuil d'entrée à la profession se définit comme suit :

- Dans une situation courante, le TRM débutant démontre la maîtrise des compétences de manière conforme aux normes généralement acceptées dans la profession, de manière autonome et dans un délai raisonnable. Le TRM débutant anticipe les résultats attendus dans une situation donnée, et réagit de manière appropriée en effectuant les choix qui s'imposent.
- Le TRM débutant reconnaît les situations inhabituelles, difficiles à résoudre et complexes, qui peuvent dépasser ses capacités. Le TRM débutant prend les mesures appropriées pour réagir à ces situations, ce qui peut comprendre de consulter d'autres TRM, de demander de la supervision ou du mentorat, de consulter la documentation scientifique ou de confier la situation à un TRM plus expérimenté.

Le profil de compétences pour chaque discipline fixe une norme minimale au seuil d'entrée à la profession, et une base sur laquelle développer des compétences additionnelles et un plus haut niveau de maîtrise des compétences est encouragé.

¹ Le niveau débutant correspond au seuil d'entrée à la profession.

Cadre structurel

Le format des profils de compétences se fonde sur des modules représentant chacun un secteur général de pratique. Dans chaque module, les compétences connexes sont réunies dans des sections.

Dans les situations où une compétence donnée s'applique à une série d'éléments similaires (comme une liste d'équipements, une liste de procédures de traitement, une liste de pathologies), des annexes sont utilisées pour éviter les répétitions et faciliter la gestion des profils. Les éléments inscrits dans les annexes s'appliquent uniquement dans le contexte de la compétence ou des compétences auquel ils réfèrent.

Le contenu des modules et des annexes pour chaque discipline est présenté ci-dessous. Le format est similaire pour les quatre profils, et les noms des modules sont similaires. Les compétences et sous-compétences des modules A et B sont les mêmes dans les quatre disciplines, et les compétences et sous-compétences similaires dans les autres modules sont indiquées chaque fois que c'est possible.

Imagerie par résonance magnétique	Technologie de médecine nucléaire	Technologie de la Radiothérapie	Technologie de la radiologie
Module A Pratique professionnelle	Module A Pratique professionnelle	Module A Pratique professionnelle	Module A Pratique professionnelle
Exigences juridiques et éthiques	Exigences juridiques et éthiques	Exigences juridiques et éthiques	Exigences juridiques et éthiques
Comportement professionnel	Comportement professionnel	Comportement professionnel	Comportement professionnel
Communication	Communication	Communication	Communication
Prise de décision	Prise de décision	Prise de décision	Prise de décision
Pratique interprofessionnelle	Pratique interprofessionnelle	Pratique interprofessionnelle	Pratique interprofessionnelle
Utilisation des ressources	Utilisation des ressources	Utilisation des ressources	Utilisation des ressources
Assurance de la qualité	Assurance de la qualité	Assurance de la qualité	Assurance de la qualité
Recherche	Recherche	Recherche	Recherche
Module B Prise en charge du patient	Module B Prise en charge du patient	Module B Prise en charge du patient	Module B Prise en charge du patient
Interactions avec le patient	Interactions avec le patient	Interactions avec le patient	Interactions avec le patient
Sécurité du patient	Sécurité du patient	Sécurité du patient	Sécurité du patient
Évaluation et soins au patient	Évaluation et soins au patient	Évaluation et soins au patient	Évaluation et soins au patient
Module C Santé et sécurité	Module C Santé et sécurité	Module C Santé et sécurité	Module C Santé et sécurité
Contrôle des infections et manipulation du matériel	Contrôle des infections et manipulation du matériel	Contrôle des infections et manipulation du matériel	Contrôle des infections et manipulation du matériel
Protection personnelle	Protection personnelle	Protection personnelle	Protection personnelle
Dépistage RM	Pratiques de radioprotection	Pratiques de radioprotection	Pratiques de radioprotection
Effets biologiques de la RM	Éducation à la radioprotection	Éducation à la radioprotection	Éducation à la radioprotection
Procédures d'urgence	Procédures d'urgence	Procédures d'urgence	Procédures d'urgence

Module D Fonctionnement de l'équipement	Module D Fonctionnement de l'équipement	Module D Fonctionnement de l'équipement	Module D Fonctionnement de l'équipement
Principes physiques et fonctionnement de l'équipement d'IRM	Principes physiques et fonctionnement de l'équipement	Principes physiques et fonctionnement de l'équipement	Principes physiques et fonctionnement de l'équipement
Contrôle de qualité de l'équipement	Utilisation de l'équipement	Utilisation de l'équipement	Acquisition, traitement et gestion de l'image
Acquisition de l'image	Contrôle de qualité de l'équipement	Contrôle de qualité de l'équipement	Contrôle de qualité de l'équipement
Qualité de l'image	Qualité de l'image et traitement des données		Qualité de l'image
Autres modalités d'imagerie	Autres modalités d'imagerie		Autres modalités d'imagerie
Module E Gestion des procédures	Module E Gestion des procédures	Module E Gestion des procédures	Module E Gestion des procédures
Principes cliniques	Procédures de radiopharmacie et de laboratoire	Planification	Principes cliniques
Procédures d'imagerie	Procédures cliniques	Accessoires de modification du faisceau	Procédures d'imagerie
Administration des produits pharmaceutiques	Procédures diagnostiques	Dosimétrie	Administration des produits pharmaceutiques
	Procédures thérapeutiques	Traitement	
	Administration des produits pharmaceutiques	Principes cliniques	
	Procédures d'ECG	Administration du traitement	
		Soins au patient	
Annexe 1	Annexe 1	Annexe 1	Annexe 1
Interventions auprès du patient	Interventions auprès du patient	Interventions auprès du patient	Interventions auprès du patient
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2
Pathologies et anomalies communes	Équipement	Tumeurs malignes	Systèmes d'imagerie
Annexe 3	Annexe 3	Annexe 3	Annexe 3
Procédures d'imagerie	Pathologies	Pathologies bénignes	Pathologies
Annexe 4	Annexe 4	Annexe 4	Annexe 4
Produits pharmaceutiques	Agents pharmacologiques	Oncologie clinique	Procédures d'imagerie
	Annexe 5		Annexe 5
	Procédures cliniques		Équipement accessoire
			Annexe 6
			Produits pharmaceutiques

Relation entre les profils de compétences et les examens d'agrément de l'ACTRM

Toutes les compétences doivent être acquises et évaluées dans un environnement académique, simulé ou clinique dans le cadre d'un programme d'enseignement agréé. Un milieu d'évaluation (ME) est indiqué pour chaque compétence à titre de guide pour les programmes. Il est bien compris que plusieurs facteurs variables font en sorte que le milieu d'évaluation peut changer pendant la durée de validité du profil en raison de changements dans la pratique ou peut être différent d'un programme à l'autre.

Dans le cas des compétences qui renvoient à des listes présentées en annexe, on comprend également que le ME peut ne pas être le même pour tous les éléments de la liste selon la fréquence des examens et les différences entre les régions et les établissements. Veuillez prendre note des commentaires dans les profils.

Il incombe aux programmes de formation, par l'évaluation des compétences dans le milieu le plus approprié, de s'assurer que les technologues diplômés ont la compétence requise pour exercer la profession de façon sécuritaire et efficace au seuil d'entrée à la profession dans l'environnement de soins de santé actuel.

Les examens d'agrément de l'ACTRM sont des examens à choix multiple et visent à évaluer les apprentissages cognitifs et affectifs reliés à l'exécution des compétences. L'examen d'agrément n'évalue pas la totalité des compétences indiquées dans le profil de compétences. La liste des compétences évaluées et la pondération accordée à chaque compétence aux fins d'évaluation sont décrites dans le plan d'examen.

Dans les provinces qui réglementent l'exercice de la profession de TRM, les organismes de réglementation (à l'exception du Québec) exigent l'agrément de l'ACTRM pour l'inscription au tableau de l'ordre. Cependant, puisqu'il s'agit d'un examen de portée nationale, il n'évalue pas les exigences provinciales spécifiques.

Développement et mise à jour des profils de compétences

La revalidation des profils de compétences se fait environ tous les cinq ans. En général, le processus comprend une révision initiale par un comité d'experts, suivi d'une période de consultation des organismes de réglementation, des programmes d'études, des professionnels du milieu et des chefs/gestionnaires de services.

En raison de l'évolution rapide de la technologie et de la pratique, certains éléments du profil peuvent être validés plus souvent afin de s'assurer qu'ils reflètent bien les besoins du milieu de travail.

La mise à jour des profils de compétences doit être approuvée par le conseil d'administration de l'ACTRM.

Autres remarques

Pour bien comprendre et utiliser les profils de compétences, il est important de tenir compte des principes suivants :

1. Les compétences de chaque profil sont interdépendantes, chaque compétence éclairant et qualifiant les autres compétences. Les compétences ne sont pas destinées à être appliquées isolément.
2. Les compétences doivent être perçues comme un ensemble d'aptitudes que le TRM transfère dans le milieu de travail. Le TRM applique les compétences appropriées selon la situation à traiter, tout en se conformant aux directives de l'organisme. Les compétences ne sont pas destinées à être appliquées dans l'ordre indiqué, et ne doivent pas être considérées comme un protocole.
3. L'exécution d'une compétence exige l'application d'un apprentissage qui peut toucher le domaine cognitif (connaissance et réflexion), le domaine affectif (attitudes et valeurs) et le domaine psychomoteur (habiletés manuelles).
4. Les profils de compétences définissent les résultats des principaux apprentissages qui devraient faire partie intégrante des programmes d'études agréés. Ils ne constituent pas un curriculum complet, non plus qu'ils ne définissent un processus d'apprentissage; ces aspects doivent être développés par le personnel des programmes possédant les qualifications appropriées.
5. Les profils visent à établir une norme nationale significative pour chaque discipline, sans être trop prescriptifs. Ils constituent un guide pour l'élaboration du curriculum; ce dernier doit incorporer les attentes énoncées dans la définition de maîtrise des compétences au seuil d'entrée à la profession.

Module A Pratique professionnelle		ME
A.1	Exigences juridiques et éthiques	
A.1.1	Exercer la profession selon les normes provinciales en vigueur	C
A.1.2	Se conformer aux lois et règlements fédéraux et provinciaux affectant l'exercice de la technologie de radiation médicale	C
A.1.3	Se conformer aux exigences de l'organisme provincial de réglementation, y compris aux normes d'exercice applicables et aux directives sur la prévention des abus sexuels	A
A.1.4	Exercer conformément au code de déontologie de l'organisme provincial ou de l'association nationale, selon le cas.	C
A.1.5	Exercer dans le respect des droits du patient reconnus par la loi	C
A.2	Comportement professionnel	
A.2.1	Présenter une apparence et une tenue professionnelles	C
A.2.2	Faire preuve de respect dans les interactions avec les autres	C
A.2.3	Prodiguer les soins d'une manière impartiale	C
A.2.4	Exercer dans les limites de ses connaissances et de ses compétences personnelles	C
A.2.5	Se conformer aux politiques et aux directives organisationnelles	C
A.2.6	Maintenir une documentation détaillée et complète dans le milieu de travail	C
A.2.7	Réagir de manière professionnelle aux changements qui touchent le milieu d'exercice	A
A.2.8	Appliquer les techniques de gestion du stress personnel dans le milieu de travail	S
A.2.9	Appliquer les techniques de base de gestion des conflits	S
A.2.10	Réagir de manière professionnelle aux réactions des autres	C
A.2.11	Fournir une rétroaction constructive aux autres	S
A.2.12	Fournir de l'information et de l'encadrement aux étudiants en technologie de radiation médicale dans le milieu de travail	A
A.2.13	S'engager dans une pratique réflexive	C
A.2.14	Mettre en œuvre un plan d'amélioration des connaissances et des compétences personnelles	C
A.2.15	Démontrer une connaissance de base des enjeux de soins de santé actuels et émergents appropriés à la pratique de la technologie de radiation médicale	A
A.2.16	Démontrer une connaissance de base des pratiques actuelles et émergentes et de l'évolution technologique dans le domaine de la technologie de radiation médicale	A
A.3	Communication	
A.3.1	Utiliser des techniques de communication écrite efficaces	C
A.3.2	Utiliser des techniques de communication orale efficaces	C
A.3.3	Établir, sur le plan professionnel, des relations interpersonnelles de qualité	C
A.3.4	Utiliser la terminologie médicale appropriée dans les communications professionnelles	C

A.3.5	Expliquer les notions techniques complexes en matière de technologie de radiation médicale, à un niveau permettant à l'interlocuteur de comprendre	C
A.4	Prise de décision	
A.4.1	Prendre des décisions éclairées basées sur les pratiques exemplaires, les données cliniques, les ressources disponibles et tout autre contexte	C
A.4.2	Utiliser son jugement professionnel pour prendre des décisions	C
A.4.3	Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses actions	C
A.5	Pratique interprofessionnelle	
A.5.1	Reconnaître le rôle des autres professionnels de la santé rencontrés régulièrement dans le milieu de travail de la technologie de radiation médicale	A
A.5.2	Contribuer de façon productive au travail d'équipe et aux processus collaboratifs	C
A.5.3	Échanger ses connaissances de la technologie de radiation médicale dans un contexte de pratique collaborative	C
A.6	Utilisation des ressources	
A.6.1	Prioriser les interventions de manière à optimiser les soins au patient	C
A.6.2	Prioriser les interventions de manière à optimiser l'utilisation des ressources	C
A.6.3	Tenir un inventaire du matériel et des fournitures, et prendre les mesures appropriées	C
A.7	Assurance de la qualité	
A.7.1	Évaluer les facteurs cliniques susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des soins, et prendre les mesures appropriées	C
A.7.2	Participer aux activités qui soutiennent le programme d'assurance de la qualité	A
A.7.3	Appliquer les principes de gestion du risque	A
A.8	Recherche	
A.8.1	Démontrer une connaissance de base de la méthodologie et de l'éthique de la recherche	A
A.8.2	Analyser de façon critique la documentation scientifique afin d'en déterminer la pertinence pour la pratique	A
A.8.3	Participer aux activités qui exigent une application des méthodes de recherche	A

Module B Prise en charge du patient		ME
B1	Interactions avec le patient	
B.1.1	Respecter la dignité, l'intimité et l'autonomie du patient	C
B.1.2	Préserver les limites de l'exercice professionnel	C
B.1.3	Reconnaître les diversités religieuses, culturelles et socioéconomiques pouvant influencer la prise en charge du patient, et y réagir de manière appropriée	C
B.1.4	Adapter les interactions afin d'améliorer la communication avec le patient et les personnes qui le soutiennent	C
B.1.5	Fournir une information complète sur les procédures, au patient et aux personnes qui le soutiennent, et en vérifier la compréhension	C
B.1.6	Répondre aux questions du patient et des personnes qui le soutiennent ou les diriger vers les personnes appropriées	C
B.1.7	Obtenir le consentement éclairé du patient envers les procédures qui lui sont proposées	C
B.2	Sécurité du patient	
B.2.1	Assurer un environnement physique sécuritaire	C
B.2.2	Vérifier l'identité du patient	C
B.2.3	Vérifier l'exactitude et l'intégralité de la documentation préalable aux procédures	C
B.2.4	Transporter le patient de manière sécuritaire	C
B.2.5	Transférer le patient de manière sécuritaire	C
B.2.6	Utiliser les dispositifs d'immobilisation	C
B.2.7	S'assurer du fonctionnement adéquat et sécuritaire de l'équipement de soutien du patient	C
B.2.8	Évaluer l'état du patient et réagir adéquatement à tout changement	C
B.2.9	Reconnaître les urgences médicales et appliquer la procédure appropriée	S
B.2.10	Assurer le suivi des soins après la procédure	C
B.2.11	Vérifier l'exactitude et l'intégralité de la documentation post-procédure	C
B.2.12	Procéder à la saisie de l'information dans le système d'archivage des données	C
B.3	Évaluation et soins au patient	
B.3.1	Assurer le confort du patient	C
B.3.2	Vérifier les antécédents cliniques du patient en fonction des procédures prévues, et réagir en conséquence	C
B.3.3	Questionner le patient ou les personnes qui le soutiennent	C
B.3.4	Identifier les détails cliniquement pertinents et y donner suite	C
B.3.5	Déterminer si la patiente est enceinte et appliquer la procédure appropriée	C
B.3.6	Évaluer la présence de contre-indications et appliquer la procédure appropriée	C

B.3.7	Effectuer la ponction veineuse	C
B.3.8	Participer à l'administration des produits pharmaceutiques	C
B.3.9	Adapter les procédures selon l'état physique et cognitif du patient	C
B.3.10	Répondre aux besoins psychologiques du patient	C
B.3.11	Pratiquer les interventions auprès du patient selon l'Annexe 1	C/S/A
B.3.12	Informé le patient du suivi nécessaire après la procédure	C

Module C Santé et sécurité		ME
C.1	Contrôle des infections et manipulation du matériel	
C.1.1	Appliquer les pratiques courantes pour le contrôle des infections	C
C.1.2	Appliquer les techniques de prévention de la transmission des infections	C
C.1.3	Suivre les procédures universelles pour les patients dont l'immunité est compromise	C
C.1.4	Utiliser les techniques d'asepsie	C
C.1.5	Utiliser les techniques assurant la stérilité	S
C.1.6	Suivre les procédures établies pour traiter et disposer des aiguilles, des matières contaminées et du matériel biologique dangereux	C
C.2	Protection personnelle	
C.2.1	Utiliser l'équipement de protection	C
C.2.2	Appliquer les principes d'ergonomie	C
C.2.3	Assurer un environnement de travail sécuritaire	C
C.3	Pratiques de radioprotection	
C.3.1	Appliquer le principe d'optimisation de la radioprotection (ALARA)	C
C.3.2	Appliquer les connaissances des effets et des risques du rayonnement	C
C.3.3	Utiliser les dispositifs et les appareils de protection du personnel	C
C.3.4	Appliquer les pratiques sécuritaires afin de minimiser la dose de rayonnement pour le personnel et les personnes qui soutiennent le patient	C
C.3.5	Appliquer les pratiques sécuritaires afin de minimiser la dose de rayonnement pour les patients	C
C.3.6	Surveiller l'exposition personnelle au rayonnement et prendre les mesures appropriées	C
C.4	Éducation à la radioprotection	
C.4.1	Fournir de l'information concernant le risque radiologique et les pratiques sécuritaires	C
C.4.2	Fournir de l'éducation sur la sensibilité des organes et les pratiques sécuritaires	S
C.5	Procédures d'urgence	
C.5.1	Reconnaître les situations d'urgence concernant l'équipement indiqué aux annexes 2 et 5 et y réagir selon les procédures établies	A

Module D Fonctionnement de l'équipement		ME
D.1	Principes physiques et fonctionnement de l'équipement radiologique	
D.1.1	Appliquer les connaissances en matière de physique du rayonnement.	A
D.1.2	Appliquer les connaissances en matière de composantes opérationnelles des systèmes d'imagerie dont la liste figure à l'Annexe 2.	C
D.1.3	Appliquer les connaissances en matière d'interactions du rayonnement	A
D.1.4	Appliquer les connaissances en matière de technologie informatique	A
D.2	Acquisition, traitement et gestion de l'image	
D.2.1	Faire fonctionner les systèmes d'imagerie dont la liste figure à l'Annexe 2*	C
D.2.2	Sélectionner et optimiser les paramètres pour l'exécution d'une procédure d'imagerie	C
D.2.3	Utiliser l'équipement accessoire commun dont la liste figure à l'Annexe 5	C
D.2.4	Activer, surveiller et gérer l'acquisition des images	C
D.2.5	Effectuer le post-traitement des images acquises	C
D.2.6	Utiliser les réseaux numériques et le système d'archivage	C
D.2.7	Évaluer la qualité des images et procéder à l'analyse des rejets	C
D.3	Contrôle de qualité de l'équipement **	
D.3.1	Évaluer la performance de l'équipement d'imagerie (dont la liste figure à l'Annexe 2), et réagir selon le protocole établi	C/S/A
D.3.2	Évaluer la performance de l'équipement accessoire (dont la liste figure à l'Annexe 5), et réagir selon le protocole établi	S/A
D.4	Qualité de l'image	
D.4.1	Appliquer les connaissances des principes influant sur la qualité de l'image	C
D.4.2	Évaluer la qualité diagnostique des images et réagir selon le protocole établi	C
D.4.3	Vérifier l'exactitude des données démographiques du patient	C
D.4.4	Vérifier la visibilité et l'exactitude des marqueurs et des annotations radiographiques	C
D.4.5	Évaluer la présence d'artefacts sur l'image et réagir selon le protocole établi	C
D.5	Autres modalités d'imagerie	
D.5.1	Appliquer les connaissances des principes de base de la TEMP/TDM	A
D.5.2	Appliquer les connaissances des principes de base de l'imagerie par résonance magnétique	A
D.5.3	Appliquer les connaissances des principes de base de l'échographie diagnostique	A
D.5.4	Appliquer les connaissances des principes de base de la TEP/TDM	A

Remarque * L'opération d'équipement de mammographie et/ou de DMB pourrait devoir être évaluée dans un autre environnement, dans certains cas

Remarque ** Il est reconnu que l'évaluation des environnements pour les procédures de contrôle de la qualité peuvent varier.

Module E Gestion des procédures		ME
E.1	Principes cliniques	
E.1.1	Appliquer les connaissances en matière d'anatomie générale, d'anatomie relationnelle et de physiologie en lien avec l'imagerie des structures anatomiques	A
E.1.2	Différencier les structures anatomiques sur les images	C
E.1.3	Appliquer les connaissances sur les pathologies, les anomalies et les conditions cliniques dont la liste figure à l'Annexe 3	A
E.1.4	Appliquer les connaissances en matière de procédures et de protocoles d'imagerie dont la liste figure à l'Annexe 4 dans différents environnements cliniques et différentes modalités	C/S/A
E.1.5	Appliquer les connaissances sur les effets des produits pharmaceutiques (dont la liste figure à l'Annexe 6), en relation avec les procédures	A
E.2	Procédures d'imagerie **	
E.2.1	Planifier les procédures d'imagerie en utilisant les données disponibles à partir de l'information clinique, des rapports et des études diagnostiques antérieures	C/S/A
E.2.2	Positionner le patient pour les procédures d'imagerie dont la liste figure à l'Annexe 4, en utilisant les repères anatomiques et l'anatomie relationnelle	C/S/A
E.2.3	Adapter le positionnement en fonction de l'état du patient et de l'environnement clinique	C/S/A
E.2.4	Adapter le protocole en fonction de l'état du patient et à l'environnement clinique	C/S/A
E.2.5	Positionner le système d'imagerie afin de démontrer les structures anatomiques requise	C/S/A
E.2.6	Distinguer les images correspondant aux résultats normaux et aux variantes normales	C/S/A
E.2.7	Reconnaître les images correspondant aux résultats anormaux et aux anomalies dont la liste figure à l'Annexe 3	C/S/A
E.2.8	Reconnaître les conditions exigeant une intervention rapide et réagir selon le protocole établi	C/S/A
E.2.9	Évaluer les résultats afin de déterminer si des images complémentaires sont nécessaires	C/S/A
E.3	Administration pharmaceutique	
E.3.1	Évaluer les patients en rapport avec les contre-indications aux substances de contraste et réagir selon le protocole établi	C
E.3.2	Préparer la substance de contraste	C
E.3.3	Administer la substance de contraste par la voie appropriée	C
E.3.4	Préparer et administrer les produits pharmaceutiques	S
E.3.5	Procéder à l'insertion d'une canule rectale	A

Remarque **

Les procédures énumérées à l'annexe 4 ne peuvent toutes être évaluées dans un environnement clinique.

La fréquence de l'examen et les protocoles régionaux de l'établissement affecteront l'environnement d'évaluation.

Cependant tout doit être tenté pour utiliser l'environnement clinique pour fins d'évaluation.

Technologie de radiologie Annexe 1 : Interventions auprès du patient

Cette annexe fournit la liste des interventions dont il est fait état à la compétence B3.11

	Interventions
1.1	Participer à l'administration de l'oxygène.
1.2	Participer à la succion (aspiration trachéale).
1.3	Installer les bassins de lit et les urinoirs.
1.4	Surveiller les signes vitaux.
1.5	Effectuer la réanimation cardio-respiratoire (RCR).
1.6	Insérer les canules rectales.

Technologie de radiologie Annexe 2 : Systèmes d'imagerie

Équipement (renvoi aux compétences C5.1, D1.2, D2.1)		CQ connexe	Procédure de contrôle de la qualité spécifique (avec renvoi à la compétence D3.1)	
2.1	Radiographie	→	2.1.1	Inspection de l'environnement
			2.1.2	Inspection visuelle
			2.1.3	Filtration du faisceau de rayons X (couche de demi-atténuation)
			2.1.4	Procédures quotidiennes de mise en marche et d'arrêt des appareils
			2.1.5	Blindage du tube à rayons X (fuites)
			2.1.6	Faisceau de rayons X – alignement du tiroir bucky (récepteur d'image)
			2.1.7	Perpendicularité du faisceau de rayons X
			2.1.8	Contrôle automatique d'exposition (reproductibilité et linéarité)
			2.1.9	Précision des paramètres de charge du générateur (kVc, temps de charge mA)
			2.1.10	Capacité de la durée d'irradiation minimale (générateur)
			2.1.11	Linéarité du débit de radiation (générateur)
			2.1.12	Reproductibilité du débit de radiation (générateur)
2.2	Fluoroscopie (radioscopie)	→	2.2.1	Inspection de l'environnement
			2.2.2	Inspection visuelle
			2.2.3	Filtration du faisceau de rayons X (couche de demi-atténuation)
			2.2.4	Procédures quotidiennes de mise en marche et d'arrêt des appareils
			2.2.5	Blindage du tube à rayons X (fuites)
			2.2.6	Contrôle automatique de la brillance (CAB)
			2.2.7	Contraste et résolution spatiale
			2.2.8	Limitation de la distance (foyer - peau)
			2.2.9	Activation de la commande de niveau élevé d'irradiation
			2.2.10	Précision des paramètres de charge (kVc)
			2.2.11	Débit maximal de kerma dans l'air
2.3			2.3.1	Inspection de l'environnement

	Tomodensitométrie assistée par ordinateur (TDM)	→	2.3.2	Inspection visuelle
			2.3.3	Filtration du faisceau de rayons X (couche de demi-atténuation)
			2.3.4	Blindage du tube à rayons X (fuites)
			2.3.5	Résolution en contraste
			2.3.6	Précision du nombre CT
			2.3.7	Uniformité CT
			2.3.8	Évaluation CTDI
			2.3.9	Réponse du détecteur (kVc)
			2.3.10	Bruit de l'image
			2.3.11	Épaisseur de coupe tomographique
			2.3.12	Alignement du laser
			2.3.13	Étalonnage et linéarité des nombres CT
			2.3.14	Verrouillage porte principale
			2.3.15	Résolution spatiale
			2.3.16	Réchauffage du tube (y compris la vérification visuelle du tube)
			2.3.17	Calibration quotidienne dans l'air
2.4	Radiographie assistée par ordinateur (CR)	→	2.4.1	Réchauffage de l'équipement
			2.4.2	Inspection visuelle de l'équipement
			2.4.3	Évaluation de l'affichage du moniteur à l'aide des mirettes SMPT ou TG18-QC
			2.4.4	Nettoyage et inspection de la plaque d'imagerie / (ERLM) ²
			2.4.5	Précision et reproductibilité de l'indice d'exposition
			2.4.6	Plage dynamique
			2.4.7	Bruit, uniformité, artefacts d'image
			2.4.8	Résolution spatiale
			2.4.9	Détectabilité à faible contraste
			2.4.10	Image résiduelle sur détecteur numérique (effacement)
			2.4.11	Calibration du lecteur de plaque

² ERLM : Écran radioluminescent à mémoire

2.5	Radiographie numérique (DR)	➔	2.5.1	Réchauffement de l'équipement
			2.5.2	Inspection visuelle de l'équipement
			2.5.3	Évaluation de l'affichage du moniteur à l'aide des mires SMPT ou TG18-QC
			2.5.4	Précision et reproductibilité de l'indice d'exposition
			2.5.5	Plage dynamique
			2.5.6	Bruit, uniformité, artefacts d'image
			2.5.7	Résolution spatiale
			2.5.8	Détectabilité à faible contraste
			2.5.9	Image résiduelle sur détecteur numérique (effacement)
			2.5.10	Calibration du détecteur
2.6	Système de réseau et d'archivage numérique	➔	2.6.1	Routines selon le fabricant
2.7	Mammographie	➔	2.7.1	Inspection de l'environnement
			2.7.2	Procédures quotidiennes de mise en marche et d'arrêt des appareils
			2.7.3	Inspection visuelle
			2.7.4	Filtration du faisceau de rayons X (couche de demi-atténuation)
			2.7.5	Qualité de la compression et du détecteur
			2.7.6	Contrôle automatique d'exposition (reproductibilité et linéarité)
			2.7.7	Précision des paramètres de charge du générateur (kVc, temps de charge, mA)
			2.7.8	Capacité de la durée minimale d'irradiation (générateur)
			2.7.9	Linéarité de la puissance de rayonnement (générateur)
			2.7.10	Reproductibilité de la puissance de rayonnement (générateur)
2.8	Ostéodensitomètre (densité minérale osseuse)	➔	2.8.1	Exactitude
			2.8.2	Précision

Technologie de radiologie Annexe 3: Pathologie

Cette annexe contient la liste des pathologies, anomalies et états relatifs aux compétences E1.3 et E2.7

1. Système squelettique (fractures)		2. Système squelettique (autres)		3. Système respiratoire	
3.1.1	Avulsion	3.2.1	Âge osseux avancé ou retardé	3.3.1	Asthme
3.1.2	Bennett's	3.2.2	Spondylarthrite ankylosante	3.3.2	Atélectasie
3.1.3	Bimalléolaire	3.2.3	Nécrose aseptique	3.3.3	Bronchiectasie
3.1.4	Plancher orbital	3.2.4	Lésion osseuse kystique	3.3.4	Bronchite
3.1.5	Du boxeur	3.2.5	Dysplasie développementale de la hanche	3.3.5	Carcinome pulmonaire
3.1.6	Fermée	3.2.6	Dislocation	3.3.6	Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)
3.1.7	De Colles	3.2.7	Goutte	3.3.7	Fibrose kystique
3.1.8	Comminutive	3.2.8	Épanchement articulaire	3.3.8	Emphysème
3.1.9	Complète	3.2.9	Cyphose	3.3.9	Empyème
3.1.10	Multiple	3.2.10	Legg-Perthes-Calvé	3.3.10	Épiglottite, croup
3.1.11	Compression	3.2.11	Lordose	3.3.11	Corps étranger
3.1.12	Contrecoup	3.2.12	Lésions osseuses métastatiques	3.3.12	Hémothorax
3.1.13	Deprime	3.2.13	Myélome multiple	3.3.13	Abcès pulmonaire
3.1.14	Déplacée	3.2.14	Osgood - Schlatter	3.3.14	Métastases
3.1.15	Bois vert	3.2.15	Ostéogenèse imparfaite	3.3.15	Épanchement pleural
3.1.16	Du pendu	3.2.16	Ostéoarthrose	3.3.16	Pneumonie
3.1.17	Engrenée	3.2.17	Ostéomyélite	3.3.17	Pneumothorax
3.1.18	Incomplète	3.2.18	Ostéoporose	3.3.18	Œdème pulmonaire
3.1.19	Intertrochantérienne	3.2.19	Ostéosarcome	3.3.19	Embolie pulmonaire
3.1.20	Linéaire	3.2.20	Maladie osseuse de Paget	3.3.20	Infarctus pulmonaire
3.1.21	Longitudinale	3.2.21	Arthrite rhumatoïde	3.3.21	Syndrome de détresse respiratoire – adulte et enfant
3.1.22	De marche	3.2.22	Scoliose	3.3.22	Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)
3.1.23	Monteggia	3.2.23	Spina Bifida	3.3.23	Sinusite
3.1.24	Oblique	3.2.24	Spondylolisthesis	3.3.24	Emphysème sous-cutané
3.1.25	Ouverte	3.2.25	Spondylolyse	3.3.25	Tuberculose
3.1.26	Pathologique	3.2.26	Spondylose		
3.1.27	Salter-Harris	3.2.27	Subluxation		
3.1.28	Simple				
3.1.29	Smith's				
3.1.30	Spiroïde (spiralee)				
3.1.31	Supracondyalaire				
3.1.32	Transverse				
3.1.33	Trimalléolaire				
3.1.34	Sans déplacement				

	4. Système gastrointestinal		5. Système urinaire		6. Système reproducteur	
3.4.1	Achalasie		3.5.1	Adénocarcinome	3.6.1	Adénocarcinome du sein
3.4.2	Anémie		3.5.2	Carcinome de la vessie	3.6.2	Adénocarcinome de la prostate
3.4.3	Ascite		3.5.3	Calculs	3.6.3	Carcinome in situ du sein
3.4.4	Occlusion intestinale		3.5.4	Cystite	3.6.4	Fibroadénome du sein
3.4.5	Carcinome gastrique		3.5.5	Kystes	3.6.5	Sein fibrokystique
3.4.6	Cholécystite		3.5.6	Duplication	3.6.6	Infertilité (femme)
3.4.7	Cholélithiase		3.5.7	Rein ectopique	3.6.7	Utérus fibreux
3.4.8	Cirrhose		3.5.8	Hydronéphrose		
3.4.9	Cancer colorectal		3.5.9	Urétérohydrose		
3.4.10	Maladie de Crohn		3.5.10	Métastases		
3.4.11	Diabète sucré		3.5.11	Rein polykystique		
3.4.12	Diverticulite		3.5.12	Hyperplasie prostatique		
3.4.13	Dysphasie		3.5.13	Coliques rénales		
3.4.14	Atrésie œsophagienne		3.5.14	Défaillance rénale		
3.4.15	Carcinome œsophagien		3.5.15	Hypertension rénale		
3.4.16	Varices œsophagiennes		3.5.16	Reflux vésico-urétéral		
3.4.17	Corps étranger					
3.4.18	Reflux gastrique					
3.4.19	Hémangiome					
3.4.20	Hépatite					
3.4.21	Hernie hiatale/ diaphragmatique/ inguinale					
3.4.22	Sténose hypertrophique du pylore					
3.4.23	Hypoglycémie					
3.4.24	Iléus					
3.4.25	Intussusception					
3.4.26	Cancer du foie					
3.4.27	Cancer du pancréas					
3.4.28	Pancréatite					
3.4.29	Ulcère peptique/ duodéal					
3.4.30	Pneumopéritoine					
3.4.31	Situs inversus					
3.4.32	Fistule oeso trachéale					
3.4.33	Colite ulcéreuse					
3.4.34	Volvulus					

7. Système neurologique		8. Système cardiovasculaire		9. Système hématopoïétique	
3.7.1	Maladie d'Alzheimer	3.8.1	Anévrisme	3.9.1	Leucémie
3.7.2	Hémorragie cérébrale – épidurale, sous-durale, sous-arachnoïdienne	3.8.2	Angine de poitrine	3.9.2	Lymphome : hodgkinien et non hodgkinien
3.7.3	Accident vasculaire cérébral (AVC)	3.8.3	Dissection aortique		
3.7.4	Gliome	3.8.4	Sténose aortique		
3.7.5	Blessures à la tête – commotion, contusion, fractures	3.8.5	Arythmie		
3.7.6	Hernie discale	3.8.6	Artériosclérose		
3.7.7	Hydrocéphalie	3.8.7	Fistule/malformation artérioveineuse		
3.7.8	Méningite	3.8.8	Athérosclérose		
3.7.9	Métastases	3.8.9	Insuffisance cardiaque congestive (ICC)		
3.7.10	Maladie de Parkinson	3.8.10	Insuffisance coronaire		
3.7.11	Spina bifida	3.8.11	Dextrocardie, malformation septale		
3.7.12	Accident ischémique transitoire (AIT)	3.8.12	Embolie		
		3.8.14	Infarctus du myocarde		
		3.8.15	Maladie vasculaire périphérique (MVP)		
		3.8.16	Sténose		
		3.8.17	Thrombose		

Technologie de radiologie Annexe 4: Procédures d'imagerie

Cette annexe contient la liste des procédures d'imagerie dont il est question aux compétences E1.4 et E2.2

Note importante concernant la terminologie

Durant les années 1960, le conseil de l'éducation de l'ACTRM de l'époque a pris la décision d'utiliser les termes « vue antérieure oblique » et « vue postérieure oblique » pour définir la position du patient par rapport au récepteur d'image afin de décrire le positionnement du patient dans la prise d'images obliques pour certaines procédures.

La confusion s'est installée au fil des années, certains programmes utilisant la terminologie antérieure oblique/postérieure oblique et d'autres utilisant AP oblique / PA oblique.

Des responsables de programmes ont exprimé leur préoccupation face à la confusion causée par cette différence de terminologie et demandé un changement. De plus, les TRM formés à l'étranger ne connaissent pas la terminologie canadienne unique. Pour ces raisons, avec l'entrée en vigueur de ces profils de compétences, les termes « vue antérieure oblique » et « vue postérieure oblique » ne seront plus utilisés.

Nouvelle terminologie sera :

1. AP oblique/PA oblique pour décrire les incidences;
2. OPD/OPG et OAD/OAG pour décrire la position du patient.

	Structure		Incidence / Position
Système squelettique			
4.1	Doigt	4.1.1	Postéro-antérieure (PA)
		4.1.2	Antéro-postérieure (AP)
		4.1.3	Postéro-antérieure (PA) oblique
		4.1.4	Profil
4.2	Pouce	4.2.1	Postéro-antérieure (PA)
		4.2.2	Antéro-postérieure (AP)
		4.2.3	Postéro-antérieure (PA) oblique
		4.2.4	Profil
4.3	Main	4.3.1	Postéro-antérieure (PA)
		4.3.2	Antéro-postérieure (AP)
		4.3.3	Postéro-antérieure (PA) oblique
		4.3.4	Antéro-postérieure (AP) oblique (bilatérale)
		4.3.5	Profil, extension
		4.3.6	Profil, doigts écartés
4.4	Poignet	4.4.1	Postéro-antérieure (PA)
		4.4.2	Postéro-antérieure (PA) oblique
		4.4.3	Profil
4.5	Scaphoïde	4.5.1	Postéro-antérieure (PA) avec déviation cubitale
		4.5.2	Postéro-antérieure (PA) axiale
4.6	Avant-bras	4.6.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.6.2	Profil
4.7	Coude	4.7.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.7.2	Antéro-postérieure (AP) oblique (rotation médiale)
		4.7.3	Antéro-postérieure (AP) oblique (rotation latérale)
		4.7.4	Profil (routine)

		4.7.5	Profil (tête radiale)
		4.7.6	Flexion complète
4.8	Humérus	4.8.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.8.2	Profil
		4.8.3	Transthoracique latérale
4.9	Épaule	4.9.1	Antéro-postérieure (AP) avec rotation neutre du bras
		4.9.2	Antéro-postérieure (AP) avec rotation externe du bras
		4.9.3	Antéro-postérieure (AP) avec rotation interne du bras
		4.9.4	Antéro-postérieure (AP) oblique (glénoïde)
		4.9.5	Postéro-antérieure (PA) oblique profil de l'omoplate
		4.9.6	Antéro-postérieure (AP) oblique profil de l'omoplate
		4.9.7	Inféro-supérieure axiale
		4.9.8	Supéro-inférieure axiale
4.10	Clavicule	4.10.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.10.2	Antéro-postérieure (AP) axiale
4.11	Articulations acromio-claviculaires	4.11.1	Antéro-postérieure (AP) avec et sans poids
4.12	Omoplate	4.12.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.12.2	Profil
4.13	Orteils	4.13.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.13.2	Antéro-postérieure (AP) oblique
		4.13.3	Profil
4.14	Pied	4.14.1	Antéro-postérieure (AP) axiale
		4.14.2	Antéro-postérieure (AP) oblique (rotation médiale)
		4.14.3	Profil
		4.14.4	Antéro-postérieure (AP) axiale en position de mise en charge
		4.14.5	Profil avec charge
4.15	Cheville	4.15.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.15.2	Antéro-postérieure (AP) oblique (rotation médiale 15 – 20 degrés)
		4.15.3	Profil
4.16	Calcanéum	4.16.1	Axiale plantodorsale
		4.16.2	Profil
4.17	Tibia et péroné (jambe)	4.17.1	Anteroposterior (AP)
		4.17.2	Profil
4.18	Genou	4.18.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.18.2	Postéro-antérieure (PA)
		4.18.3	Antéro-postérieure (AP) oblique avec rotation médiale
		4.18.4	Antéro-postérieure (AP) oblique avec rotation latérale

		4.18.5	Postéro-antérieure (PA) oblique avec rotation médiale
		4.18.6	Postéro-antérieure (PA) oblique avec rotation latérale
		4.18.7	Profil
		4.18.8	Antéro-postérieure (AP) en position de mise en charge
		4.18.9	Antéro-postérieure (AP) (fosse inter condylienne)
		4.18.10	Postéro-antérieure (PA) (fosse inter condylienne)
4.19	Rotule	4.19.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.19.2	Postéro-antérieure (PA)
		4.19.3	Profil
		4.19.4	Tangentielle
4.20	Femur	4.20.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.20.2	Profil
4.21	Hanche	4.21.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.21.2	Antéro-postérieure (AP) (position du batracien)
		4.21.3	Profil (position urétérale)
		4.21.4	Axiolatérale (Danelius-Miller)
4.22	Pelvis	4.22.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.22.2	Antéro-postérieure (AP) axiale (Inlet et Outlet)
		4.22.3	Antéro-postérieure (AP) obliques (Judet)
4.23	Rachis ou colonne cervicale	4.23.1	Antéro-postérieure (AP) C1-C2 bouche ouverte
		4.23.2	Antéro-postérieure (AP) axiale
		4.23.3	Profil
		4.23.4	Postéro-antérieure (PA) axiale oblique - OAG / OAD
		4.23.5	Antéro-postérieure (AP) axiale oblique - OPG OPD
		4.23.6	Profil Hyperflexion
		4.23.7	Profil Hyperextension
		4.23.8	Profil cervicothoracique (nageur)
4.24	Rachis ou colonne dorsale	4.24.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.24.2	Profil
		4.24.3	Profil cervico-thoracique (nageur)
4.25	Rachis ou colonne lombaire	4.25.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.25.2	Profil
		4.25.3	Postéro-antérieure (PA) oblique - OAG / OAD
		4.25.4	Antéro-postérieure (AP) oblique - OPG OPD
		4.25.5	Profil L5-S1
4.26	Articulations sacro-iliaques	4.26.1	Antéro-postérieure (AP) axiale
		4.26.2	Antéro-postérieure (AP) oblique - OPG / OPD
4.27	Sacrum	4.27.1	Antéro-postérieure (AP) axiale
		4.27.2	Profil
4.28	Coccyx	4.28.1	Antéro-postérieure (AP) axiale
		4.28.2	Profil
4.29	Série scoliotique	4.29.1	Postéro-antérieure (PA)
		4.29.2	Profil
4.30	Sternum	4.30.1	Postéro-antérieure (PA) oblique - OAD
		4.30.2	Profil

4.31	Thorax	4.31.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.31.2	Postéro-antérieure (PA)
		4.31.3	Postéro-antérieure (PA) obliques
		4.31.4	Antéro-postérieure (AP) obliques
4.32	Articulations sterno-claviculaires	4.32.1	Postéro-antérieure (PA)
		4.32.2	Postéro-antérieure (PA) obliques
4.33	Crâne	4.33.1	Antéro-postérieure (AP) axiale (Towne)
		4.33.2	Postéro-antérieure (PA) axiale (Caldwell)
		4.33.3	Profil
4.34	Sinus	4.34.1	Pariéto-acanthiale (Waters)
		4.34.2	PA axiale (Caldwell)
		4.34.3	Profil
4.35	Os faciaux	4.35.1	Postéro-antérieure (PA) axiale (Caldwell)
		4.35.2	Pariéto-acanthiale (Waters)
		4.35.3	Acanthio-pariétale (Waters inversée)
		4.35.4	Profil
4.36	Orbites	4.36.1	Postéro-antérieure (PA) axiale
		4.36.2	Pariéto-acanthiale (Waters modifiée)
		4.36.3	Profil
4.37	Orbites (corps étrangers)	4.37.1	Pariéto-acanthiale (Waters modifiée)
		4.37.2	Profil
4.38	Os nasaux	4.38.1	Pariéto-acanthiale (Waters)
		4.38.2	Profil
4.39	Arcades zygomatiques	4.39.1	Pariéto-acanthiale (Waters)
		4.39.2	Tangentielle
		4.39.3	Antéro-postérieure (AP) axiale (Towne)
		4.39.4	Sous menton-vertex (SMV) ou Hirtz
4.40	Mandibule	4.40.1	Antéro-postérieure (AP) axiale (Towne modifiée)
		4.40.2	Postéro-antérieure (PA) axiale
		4.40.3	Antéro-postérieure (AP)
		4.40.4	Postéro-antérieure (PA)
		4.40.5	Axio-latérale
		4.40.6	Axio-latérale oblique (défilé)
4.41	Articulation temporo-mandibulaire	4.41.1	Antéro-postérieure (AP) axiale (Towne modifiée)
		4.41.2	Axio-latérale (bouche ouverte et fermée)
Système digestif			
4.42	Abdomen	4.42.1	Antéro-postérieure (AP) en supination
		4.42.2	Antéro-postérieure (AP) en position debout
		4.42.3	Décubitus latéral gauche

Remarque importante concernant 4.43 et 4.47 concernant 4.43

L'imagerie du système digestif est en évolution constante et nous en sommes conscients. Les incidences/positions ci-dessous sont indiquées en sachant que certains étudiants n'auront pas accès à certains de ces examens radiologiques en milieu clinique. Le milieu d'évaluation (ME) est de niveau « théorique » et ces points ne seront pas inclus dans les examens d'agrément. Cependant, puisque ces procédures sont toujours utilisées dans certaines régions du pays, elles resteront dans le profil afin de faire en sorte que le curriculum de base reste dans les programmes en ce qui a trait à ce type d'imagerie du système digestif.

4.43	Œsophage	4.43.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.43.2	Profil
4.44	Estomac	4.44.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.44.2	Postéro-antérieure (PA) oblique
		4.44.3	Profil
4.45	Intestin grêle	4.45.1	Antéro-postérieure (AP)
4.46	Gros intestin	4.46.1	Antéro-postérieure (AP) (position couchée/debout)
		4.46.2	Profil
		4.46.3	Antéro-postérieure (AP) oblique
		4.46.4	Postéro-antérieure (PA) oblique
4.47	CPRE/ tronc biliaire	4.47.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.47.2	Postéro-antérieure (PA) oblique
		4.47.3	Antéro-postérieure (AP) oblique
		4.47.4	Profil
Système respiratoire			
4.48	Tissus mous du cou	4.48.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.48.2	Profil
4.49	Poumons	4.49.1	Antéro-postérieure (AP) (position couchée/ semi-assise / assise / debout)
		4.49.2	Postéro-antérieure (PA)
		4.49.3	Profil
		4.49.4	Antéro-postérieure (AP) (lordotique)
		4.49.5	Décubitus latéral
Système urinaire			
4.50	Reins, uretères et vessie (urographie intraveineuse)	4.50.1	Antéro-postérieure (AP)
Système de reproduction			
4.51	Hystérosalpingographie	4.51.1	Antéro-postérieure (AP)
		4.51.2	Antéro-postérieure (AP) obliques
4.52	Mammographie	4.52.1	Craniocaudale
		4.52.2	Médiolatérale oblique (MLO)
4.53	Tomographie par ordinateur (procédures courantes)		
		4.53.1	Abdomen (avec et sans injection de substance de contraste)
		4.53.2	Abdomen pour système digestif
		4.53.3	Abdomen pour système urinaire

		4.53.4	Thorax, (avec et sans injection de substance de contraste)
		4.53.5	Extrémités
		4.53.6	Tête (avec et sans injection de substance de contraste)
		4.53.7	Cou (avec et sans injection de substance de contraste)
		4.53.8	Pelvis (avec et sans injection de substance de contraste)
		4.53.9	Colonne vertébrale
4.54	Ostéodensitométrie (densitométrie minérale osseuse)		
		4.54.1	Colonne vertébrale
		4.54.2	Hanches
4.55	Radiologie interventionnelle (différentes modalités)		
		4.55.1	Angiographie
		4.55.2	Angioplastie
		4.55.3	Filtre VCI
		4.55.4	Embolisation
		4.55.5	Thrombolyse
		4.55.6	Positionnement d'endoprothèse / stent
		4.55.7	Cathéter central à insertion périphérique (PICC-Line)
		4.55.8	Injection intra-articulaire
		4.55.9	Aspiration/drainage
		4.55.10	Biopsie
		4.55.11	Ablation par radiofréquence

Technologie de radiologie Annexe 5 : Équipement accessoire

Équipement (avec renvoi aux compétences C5.1, D2.3)		CQ connexe	Procédure de contrôle de la qualité spécifique (avec renvoi à la compétence D3.2)	
5.1	Dispositif de limitation du faisceau (collimation manuelle, automatique)	➔	5.1.1	Alignement du champ lumineux et du champ de rayonnement
5.2	Grilles d'antidiffusion	➔	5.2.1	Alignement
			5.2.2	Uniformité
5.3	Injecteur automatique à pression (substance de contraste)	➔	5.3.1	Protocoles selon le fabricant
5.4	Vêtements et dispositifs de protection	➔	5.4.1	Intégrité

Technologie de radiologie Annexe 6 : Produits pharmaceutiques

Cette annexe contient la liste des produits pharmaceutiques dont il est question à la compétence E1.5

	Catégories de produits pharmaceutiques
6.01	Adrénolytiques
6.02	Anesthésiques
6.03	Anxiolytiques
6.04	Anticoagulants
6.05	Antidépresseurs
6.06	Antidiabétiques
6.07	Antihistaminiques
6.08	Anticholinergiques
6.09	Antipéristaltiques
6.10	Bronchodilatateurs
6.11	Cathartiques
6.12	Substances de contraste
6.13	Diurétiques
6.14	Fluides et électrolytes
6.15	Glucocorticoïdes / NSAID
6.16	Hypoglycémiques
6.17	Narcotiques
6.18	Sédatifs
6.19	Tranquillisants
6.20	Vasodilatateurs